

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 28 mars 2024

# Lancement de l'Observatoire Francilien du Fret et de la Logistique OFELIF

L'Île-de-France constitue un territoire à enjeux par sa position géographique, mais aussi en raison du bassin de vie qu'elle représente. Plus de **220 millions de tonnes de marchandises arrivent, partent ou circulent en Île-de-France chaque année**, empruntant à la fois la route, le fleuve et le fer. Représentant environ 7 % de l'emploi salarié régional, le secteur constitue un atout majeur de la compétitivité du territoire francilien.

La préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, s'est fixée des ambitions françaises plaidant pour une logistique plus compétitive et plus respectueuse de l'environnement qui ont abouti à la mise en œuvre d'une stratégie nationale de la logistique<sup>1</sup>, annoncée lors du comité interministériel de la logistique de décembre 2022. Cette stratégie nationale se décline en 8 objectifs et 23 actions. Elle recouvre toutes les dimensions de la filière et propose un cadre global de référence pour l'ensemble des acteurs publics et privés en leur offrant plus de visibilité.

Dès 2021, la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (DRIEAT) a publié le Programme d'actions de l'État pour le fret et la logistique en Île-de-France<sup>2</sup> (PAFL) dont l'action 2 vise spécifiquement à mettre en place un observatoire régional du fret et de la logistique.

La Région Île-de-France a adopté en septembre 2022 **l'acte 2 de sa stratégie régionale fret et logistique**<sup>3</sup> afin de porter de nouvelles priorités en adéquation avec les évolutions majeures dans ce secteur. Elle s'est dotée des moyens d'intervention pour accompagner et soutenir les acteurs publics et privés dans la réalisation de projets concrets et innovants.

<sup>1</sup> <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Strategie%20CLOG.pdf>

<sup>2</sup> <https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/programme-d-actions-de-l-etat-pour-le-fret-et-la-a12261.html>

<sup>3</sup> [https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/2022/09/RappCR2022-51\\_version%20du%2013%20sept.pdf](https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/2022/09/RappCR2022-51_version%20du%2013%20sept.pdf)

L'État et la Région ont signé une **charte le 8 juillet 2022, visant à développer une politique d'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale du fret et de la logistique en Île-de-France** en renforçant les connaissances dans ce secteur avec la création d'un observatoire du fret et de la logistique sur le territoire de la région Île-de-France. Pour ce faire, ils souhaitent pouvoir s'appuyer sur les compétences de L'Institut Paris Région.

### **Une démarche partenariale pour créer une culture commune**

Centre pluridisciplinaire d'expertise, l'Institut Paris Région constitue une plateforme naturelle d'échanges et de valorisation des données, études et analyses et accueille déjà divers observatoires dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, du développement économique et social, des transports, de l'énergie et de la santé. A ce titre, il a vocation à mettre en œuvre et à animer l'observatoire régional du fret et de la logistique.

**L'État, la Région et l'Institut** vont ainsi mettre à profit leur **complémentarité** dans le cadre de l'observatoire et développer une culture commune sur le fret et la logistique à l'échelle de la région afin d'éclairer les prises de décisions des politiques et de l'ensemble des acteurs du secteur.

L'État et la Région sont membres d'un comité stratégique qui définit la politique et les orientations générales de l'observatoire, dont la déclinaison opérationnelle associe l'Institut Paris Région. Afin d'enrichir ses futurs travaux, l'observatoire s'appuiera progressivement sur un réseau d'acteurs (réseau OFELIF) intéressés par le secteur du fret et de la logistique. Ces derniers s'engageront à contribuer au fonctionnement de l'observatoire par la signature d'une charte à laquelle la convention de partenariat fait référence.

### **Missions et thématiques de travail de l'observatoire**

La vocation de l'observatoire est d'améliorer la **connaissance et la compréhension de l'écosystème francilien du fret et de la logistique**.

L'observatoire s'attache notamment à partager des éléments d'analyse couvrant les thématiques suivantes :

- le transport de marchandises, tous modes confondus ;
- le foncier et l'immobilier dédiés aux activités logistiques ;
- les enjeux environnementaux liés aux activités logistiques ;
- les enjeux socio-économiques.

L'observatoire s'adresse à tous les **acteurs, publics, parapublics et privés** intéressés et/ou concernés par les enjeux de la logistique et du transport de marchandises (fret) dans notre région, qu'ils soient des acteurs socio-économiques, des acteurs scientifiques, ou tout autre acteur intéressé par la connaissance et le développement du secteur.

En vue d'améliorer la connaissance, l'observatoire se constitue en **centre de ressources régional** pour les données, études et autres travaux portant sur l'écosystème fret et logistique francilien. Il s'agit de fournir des ressources permettant de croiser les regards, de nourrir les projets et d'éclairer les décisions de l'ensemble des parties prenantes œuvrant au développement et à l'aménagement du territoire francilien.

À ce titre, l'observatoire a pour missions :

- de rassembler et de partager des informations, données, méthodologies, études et autres travaux jusqu'à présent dispersés afin de construire un socle de connaissances commun et rigoureux ;
- de favoriser la mutualisation, entre les structures d'observation, des réflexions sur des questions telles que la méthodologie, la production de données ou les sujets d'études à venir ;
- de réaliser une veille active, en référençant et en synthétisant la connaissance disponible et en facilitant la diffusion et la présentation des études publiées et à venir.

### Les premiers travaux de l'observatoire

Afin d'alimenter l'observatoire en contenus, un site internet a été développé par l'Institut, qui se décompose en plusieurs rubriques :

- la rubrique « **Tableau de bord** » présente des données thématiques relatives au transport de marchandises, aux enjeux socio-économiques, au foncier et à l'immobilier logistique ou encore aux impacts environnementaux. Ces informations ont vocation à être actualisées grâce à l'acquisition de nouvelles données et à la participation de divers acteurs au réseau OFELIF ;
- la **Cartographie dynamique** permet une visualisation territorialisée des données disponibles concernant les infrastructures et les flux fret, les emplois et entreprises de la logistique, le parc routier de transport de marchandises ;
- la rubrique « **Ressources** » donne accès à une vaste collection d'études sur le secteur du fret et de la logistique et sera par la suite enrichie avec les travaux produits au titre de l'observatoire.

Il est par ailleurs prévu que le site internet évolue et propose de nouvelles rubriques dédiées aux actualités du secteur et à la mise en valeurs de démarches exemplaires.

Les travaux de l'OFELIF s'articulent avec la démarche de création d'un tableau de bord national de la logistique piloté par la DGITM et l'Université Gustave Eiffel et avec ceux des observatoires des régions limitrophes.

### [LE SITE OFELIF](#)



#### Contacts presse :

Préfecture de la Région d'Ile-de-France, préfecture de Paris : [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr) / 01 82 52 40 25



Région Ile-de-France : [servicedepresse@iledefrance.fr](mailto:servicedepresse@iledefrance.fr)

Institut Paris Région : Sandrine Kocki 01 77 49 75 78 / 06 07 05 92 20